

DEC 48/2014

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2014-2015

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 17 novembre 2014

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 17 novembre 2014

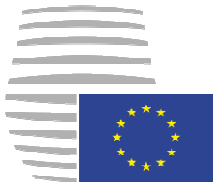
TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Virement de crédits n° DEC 48/2014 – Section III – Commission – du Budget
général 2014

E 9852



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 10 novembre 2014
(OR. en)**

15333/14

FIN 839

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Madame Kristalina GEORGIEVA, vice-présidente de la Commission européenne
Date de réception:	10 novembre 2014
Destinataire:	Monsieur Enrico ZANETTI, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Virement de crédits n° DEC 48/2014 - Section III - Commission - du budget général 2014

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission DEC 48/2014.

p.j.: DEC 48/2014



BRUXELLES, LE 10/11/2014

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2014
SECTION III - COMMISSION TITRES 01, 05, 13, 17, 22, 23, 34, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 48/2014

EN EUROS

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 0103 Affaires économiques et financières internationales

ARTICLE - 01 03 02 Aide macrofinancière CE - 21 700 000

DU CHAPITRE - 0506 Aspects internationaux du domaine politique «Agriculture et développement rural»

ARTICLE - 05 06 01 Accords internationaux en matière agricole CE - 4 783 491

DU CHAPITRE - 1305 Instrument d'aide de préadhésion - Développement régional et coopération régionale et territoriale

POSTE - 13 05 63 02 Coopération transfrontalière (CTF) - Contribution de la rubrique 4 CE - 12 013 673

DU CHAPITRE - 1703 Santé publique

ARTICLE - 17 03 13 Accords internationaux et adhésion à des organisations internationales dans le domaine de la santé publique et de la lutte antitabac CE - 93 516

DU CHAPITRE - 1704 Sécurité des aliments pour animaux et des denrées alimentaires, santé et bien-être des animaux et domaine phytosanitaire

ARTICLE - 17 04 10 Contributions aux accords internationaux et à l'adhésion à des organisations internationales dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la santé et du bien-être des animaux, et dans le domaine phytosanitaire CE - 57 217

DU CHAPITRE - 2303 Mécanisme de protection civile de l'Union

POSTE - 23 03 01 02 Prévention des catastrophes et préparation aux catastrophes dans les pays tiers CE - 1 100 000

POSTE - 23 03 02 02 Réaction rapide et efficace par des interventions d'urgence en cas de catastrophe majeure dans les pays tiers

CE - 2 100 000

DU CHAPITRE - 3402 Action pour le climat au niveau de l'Union et au niveau international

ARTICLE - 34 02 04 Contribution aux accords multilatéraux et internationaux sur le climat CE - 74 969

DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières

ARTICLE - 40 02 42 Réserve d'aide d'urgence CE - 11 077 134

CP - 13 000 000

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 2202 Processus et stratégie d'élargissement

POSTE - 22 02 03 02 Soutenir le développement économique, social et territorial

CE 40 000 000

AU CHAPITRE - 2302 Aide humanitaire, aide alimentaire et préparation aux catastrophes

ARTICLE - 23 02 01 Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une aide alimentaire en fonction des besoins

CE 13 000 000

CP 13 000 000

INTRODUCTION

Trois ans et demi après le début du conflit en Syrie, la violence se poursuit et s'intensifie encore. Selon les estimations, 14 millions de personnes ont aujourd'hui besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Parmi celles-ci, 10,8 millions de personnes, dont plus de 5 millions d'enfants vulnérables, se trouvent en Syrie. 6,4 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays. Quelque 4,7 millions de personnes résident dans des régions considérées comme difficiles d'accès, et au moins 241 000 d'entre elles demeurent assiégées par les forces du gouvernement ou de l'opposition. 3,2 millions de Syriens ont trouvé refuge dans les pays voisins. Cela fait peser de manière continue une pression considérable sur les ressources et les capacités des pays d'accueil à assurer l'inclusion sociale et économique des réfugiés.

L'émergence rapide de l'État islamique en Iraq et au Levant (EIL) a modifié la dynamique et les lignes de front du conflit. La poursuite de l'offensive de l'EIL a provoqué de nouveaux déplacements de populations à l'intérieur de la Syrie ainsi qu'en Iraq.

Il y a aujourd'hui plus de 5,2 millions de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire en Iraq. Plus de 1,8 million de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays. 1,5 million d'autres vivent dans les régions touchées par le conflit, avec un accès extrêmement limité à l'aide humanitaire.

L'impact sur la Turquie, surtout sur sa population hôte et ses ressources budgétaires, a été énorme. On estime que 1 360 000 réfugiés syriens vivent aujourd'hui en Turquie, dont seule la moitié est enregistrée. Seuls 230 000 d'entre eux vivent dans des camps. Cela met à rude épreuve l'économie et les infrastructures turques, en particulier dans les régions limitrophes de la Syrie et de l'Iraq.

Dans ce contexte, il est essentiel que l'UE intensifie ses efforts visant à contribuer à la stabilité dans les régions frontalières de la Turquie, de la Syrie et de l'Iraq, en favorisant la coexistence en Turquie de la population hôte et des réfugiés.

Avec ses États membres, l'UE a fourni un total de 2,9 milliards d'EUR d'aide depuis le début du conflit en Syrie. Un effort exceptionnel de 685 millions d'EUR, prélevé sur le budget de l'UE, a été accompli en 2013. Par rapport à cela, et eu égard aux besoins qui persistent et s'accroissent, il est nécessaire de renforcer le soutien apporté par l'UE en 2014, qui, jusqu'à présent, s'établit à 362 millions d'EUR.

L'aide supplémentaire de l'UE, d'un montant de 53 millions d'EUR en crédits d'engagement, est par conséquent nécessaire pour favoriser l'inclusion sociale et économique des réfugiés en Turquie et fournir une aide humanitaire supplémentaire aux populations directement touchées par la crise syrienne.

La Commission a examiné toutes les possibilités de réaffectation de crédits au sein de la rubrique 4 et propose de redéployer 41,9 millions d'EUR en crédits d'engagement pour couvrir une partie des besoins. Compte tenu, toutefois, de la pénurie persistante de crédits de paiement, aucun autre redéploiement n'est possible.

La Commission demande donc le redéploiement de 41,9 millions d'EUR en crédits d'engagement au sein de la rubrique 4 et la mobilisation de la réserve d'aide d'urgence à hauteur de 11,1 millions d'EUR en crédits d'engagement et de 13 millions d'EUR en crédits de paiement.

I. RENFORCEMENT

I.A

a) Intitulé de la ligne

22 02 03 02 - Soutenir le développement économique, social et territorial

b) Données chiffrées à la date du 24/10/2014

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	294 172 948
1 B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	-97 897 313
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	196 275 635
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	196 275 635
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	236 275 635
7. Renforcement proposé	40 000 000
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	13,60 %
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées) (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/10/2014	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Avec l'aggravation de la situation des réfugiés syriens, l'impact sur la Turquie, et surtout sur sa population hôte et ses ressources budgétaires, a été énorme. Cela met à rude épreuve l'économie et les infrastructures turques, en particulier dans les régions limitrophes de la Syrie et de l'Iraq. Il est essentiel que l'UE intensifie ses efforts visant à contribuer à la stabilité dans les régions frontalières de la Turquie, de la Syrie et de l'Iraq, en favorisant la coexistence en Turquie de la population hôte et des réfugiés.

40 millions d'EUR en crédits d'engagement sont donc demandés pour des activités à moyen terme, destinées principalement à la population locale, comme un soutien technique et matériel à l'enregistrement des réfugiés se trouvant sous protection temporaire – nombre d'entre eux sont actuellement hébergés par la population hôte; l'amélioration de l'accès aux services de base (éducation et santé) qui se trouvent actuellement sous pression et sont difficilement accessibles par les catégories les plus démunies de la population locale; des programmes de renforcement des capacités pour les agences et ministères concernés et la promotion de la coexistence pacifique entre les réfugiés et la population hôte.

Cela est conforme aux objectifs du règlement instituant l'instrument d'aide de préadhésion II, et notamment de son article 2, point 1. b) iv), relatif à la promotion de l'inclusion économique et sociale, particulièrement celle des minorités et des groupes vulnérables, y compris les personnes souffrant d'un handicap, les réfugiés et les personnes déplacées.

Aucun crédit de paiement n'est demandé à ce stade pour ces actions. La Commission a l'intention d'adopter la décision de financement au cours du premier trimestre de 2015, afin de conférer une sécurité juridique à l'aide supplémentaire que l'UE apporte dans le but de soulager la détresse de la population locale et des réfugiés. La convention de délégation qui doit être signée avec une organisation internationale ne créera des besoins de paiements qu'à partir du troisième trimestre de 2015.

I.B.

a) Intitulé de la ligne

23 02 01 - Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une aide alimentaire en fonction des besoins

b) Données chiffrées à la date du 24/10/2014

	CE	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	874 529 000	747 582 107
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0	0
2. Virements	71 400 000	218 400 000
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	945 929 000	965 982 107
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	926 929 000	893 630 494
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	19 000 000	72 351 613
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	32 000 000	85 351 613
7. Renforcement proposé	13 000 000	13 000 000
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	1,49 %	1,74 %
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées) (C5)

	CE	CP
1. Crédits disponibles en début d'année	216 479	189 311
2. Crédits disponibles à la date du 24/10/2014	0	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	100,00 %	100,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

Le 20 octobre 2014, le taux d'exécution global des crédits inscrits sur les lignes de l'aide humanitaire (chapitre 23 02) était, respectivement:

- de 97,2 % pour les engagements et de 91,7 % pour les paiements en ce qui concerne l'aide humanitaire et l'aide alimentaire;
- de 99,3 % pour les engagements et de 97,5 % pour les paiements en ce qui concerne la préparation aux catastrophes.

Ce taux d'exécution élevé est conforme à la stratégie opérationnelle et à la planification budgétaire pour 2014, telles qu'établies par la Commission. Sur la base de son évaluation des besoins humanitaires, la Commission détermine, pour les crises de longue durée, une dotation budgétaire préliminaire par pays pour l'année à venir. Par ailleurs, conformément aux orientations du Conseil et du Parlement européen, un montant de 105 millions d'EUR, correspondant à près de 12 % des crédits inscrits sur la ligne opérationnelle du budget initial, est resté non alloué pour permettre de faire face à l'évolution des priorités et à de nouveaux besoins («réserve opérationnelle»).

La réserve opérationnelle s'élève actuellement à 31 millions d'EUR, permettant de couvrir des besoins urgents pour les crises comme en Afghanistan, au Pakistan, en Amérique centrale, au Mali, en Iraq, en Palestine, en Ukraine, en Somalie, etc. Il est prévu qu'un montant de 6 millions d'EUR provenant de cette réserve soit consacré aux crises en Iraq et en Ukraine. Le solde de 25 millions d'EUR est nécessaire pour maintenir une capacité de réaction suffisante pour de nouvelles interventions dans le cas de catastrophes de moindre ampleur et d'autres événements imprévus ainsi que pour les catastrophes naturelles récurrentes jusqu'à la fin de l'année.

La demande de renforcement budgétaire de 13 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement permettra de faire face à l'augmentation des besoins en Syrie et en Iraq en ce qui concerne les denrées alimentaires, la protection, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, les abris, l'aide aux loyers et les fournitures médicales. Cette demande vise à soutenir les Syriens et les Iraquiens déplacés à l'intérieur de leur pays (PDI), les réfugiés syriens et iraquiens se trouvant dans les pays voisins, les Palestiniens et les Iraquiens réfugiés en Syrie ainsi que les Libanais et les Iraquiens rapatriés. Ces ressources permettront également de renforcer l'empreinte de l'aide humanitaire et la présence des partenaires chargés de la mise en œuvre. Pour de plus amples informations sur la situation humanitaire en Syrie et en Iraq, il convient de consulter l'annexe.

II. PRÉLÈVEMENT

II.A

a) Intitulé de la ligne

01 03 02 - Aide macrofinancière

b) Données chiffrées à la date du 24/10/2014

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	60 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	60 000 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	181 874
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	59 818 126
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	38 118 126
7. Prélèvement proposé	21 700 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	36,17 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées) (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/10/2014	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

Alors qu'il est prévu que les opérations d'aide macrofinancière (AMF) en faveur de la République kirghize (15 millions d'EUR sous forme de subventions) et de la Géorgie (23 millions d'EUR de subventions) soient intégralement engagées en 2014, les opérations d'AMF en Moldavie et en Arménie prévues pour cette année sont suspendues. En ce qui concerne la Moldavie, les négociations en vue d'un nouvel accord avec le Fonds monétaire international ont échoué au début de 2014 et ne reprendront probablement qu'après les élections, prévues en novembre 2014. En cas de conclusion d'un nouvel accord de financement avec le FMI, une nouvelle opération d'aide macrofinancière ne sera possible qu'en 2015. Pour ce qui est de l'Arménie, la situation macroéconomique globale et les besoins de financement n'ont pas été considérés comme critiques par les services de la Commission lors de leur dernier examen. Un montant de 21,7 millions d'EUR en crédits d'engagement peut par conséquent être mis à disposition.

II.B

a) Intitulé de la ligne

05 06 01 - Accords internationaux en matière agricole

b) Données chiffrées à la date du 24/10/2014

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	6 696 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	6 696 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	1 806 026
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	4 889 974
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	106 483
7. Prélèvement proposé	4 783 491
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	71,44 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées) (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/10/2014	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

Cette ligne couvre la contribution de l'UE au Conseil international des céréales (CIC), à l'Organisation internationale du sucre (OIS) et au Conseil oléicole international (COI). Pour toutes ces organisations, les contributions de l'UE versées en 2014 ont été inférieures aux prévisions. La réduction la plus importante des contributions de l'UE en 2014 est liée à l'accord du COI, qui expire à la fin de 2014. Les contributions 2014 à l'OIS et au CIC ont été inférieures aux prévisions en raison de la fluctuation du taux de change entre l'euro et la livre sterling et du nombre de voix finalement attribué à l'UE au sein de ces organisations. Sur cette base, des crédits d'engagement de près de 4,8 millions d'EUR peuvent être mis à disposition.

II.C

a) Intitulé de la ligne

13 05 63 02 - Coopération transfrontalière (CTF) - Contribution de la rubrique 4

b) Données chiffrées à la date du 24/10/2014

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	39 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	-24 506 289
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	14 493 711
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	14 493 711
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	2 480 038
7. Prélèvement proposé	12 013 673
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	30,80 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées) (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/10/2014	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

Le règlement instituant un instrument d'aide de préadhésion II (IAP II) a été adopté très tard cette année et certains programmes ne seront pas prêts à être adoptés en 2014. Sur cette base, des crédits d'engagement de 12 millions d'EUR peuvent être mis à disposition.

II.D.

a) Intitulé de la ligne

17 03 13 - Accords internationaux et adhésion à des organisations internationales dans le domaine de la santé publique et de la lutte antitabac

b) Données chiffrées à la date du 24/10/2014

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	200 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	200 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	106 483
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	93 517
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	1
7. Prélèvement proposé	93 516
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	46,76 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées) (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/10/2014	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

En raison d'un taux de change favorable entre l'euro et le dollar, seule une partie des crédits d'engagement inscrits sur cette ligne se révèle nécessaire. Le montant restant des crédits d'engagement peut donc être mis à disposition pour couvrir d'autres besoins.

II.E.

a) Intitulé de la ligne

17 04 10 - Contributions aux accords internationaux et à l'adhésion à des organisations internationales dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la santé et du bien-être des animaux, et dans le domaine phytosanitaire

b) Données chiffrées à la date du 24/10/2014

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	276 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	276 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	218 782
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	57 218
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	1
7. Prélèvement proposé	57 217
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	20,73 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées) (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/10/2014	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

En raison d'un taux de change favorable entre l'euro et le franc suisse, seule une partie des crédits d'engagement inscrits sur cette ligne est nécessaire. Le montant restant des crédits d'engagement peut donc être mis à disposition pour couvrir d'autres besoins.

II.F

a) Intitulé de la ligne

23 03 01 02 - Prévention des catastrophes et préparation aux catastrophes dans les pays tiers

b) Données chiffrées à la date du 24/10/2014

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	5 326 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	159 780
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	5 485 780
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	694 025
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	4 791 755
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	3 691 755
7. Prélèvement proposé	1 100 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	20,65 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées) (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/10/2014	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

Les besoins en crédits d'engagement sont moins importants qu'initialement prévu, en raison du peu d'intérêt manifesté par les États participants à organiser des exercices au profit de pays tiers éligibles (une seule proposition a été reçue, correspondant à un financement proposé de 0,89 million d'EUR, pour un budget prévu de 2 millions d'EUR). Le nombre de missions de préparation dans des pays tiers sera donc inférieur aux prévisions et un montant de 1,1 million d'EUR en crédits d'engagement peut être mis à disposition pour couvrir d'autres besoins.

II.G

a) Intitulé de la ligne

23 03 02 02 - Réaction rapide et efficace par des interventions d'urgence en cas de catastrophe majeure dans les pays tiers

b) Données chiffrées à la date du 24/10/2014

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	14 220 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	426 600
2. Virements	-1 400 000
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	13 246 600
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	6 470 000
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	6 776 600
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	4 676 600
7. Prélèvement proposé	2 100 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	14,77 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées) (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/10/2014	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

Le nombre d'interventions de protection civile qui seront nécessaires dans des pays tiers au cours de l'année est par nature imprévisible, étant donné qu'il dépend des situations d'urgence qui se présenteront et du nombre d'interventions de transport qui seront sollicitées. Dans le contexte actuel, l'année 2014 se caractérise par une activité assez faible.

Dès lors, et sur la base des prévisions réelles, un montant de 2,1 millions d'EUR en crédits d'engagement peut être mis à disposition pour couvrir d'autres besoins.

II.H

a) Intitulé de la ligne

34 02 04 - Contribution aux accords multilatéraux et internationaux sur le climat

b) Données chiffrées à la date du 24/10/2014

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	850 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	850 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	775 031
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	74 969
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	0
7. Prélèvement proposé	74 969
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	8,82 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées) (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/10/2014	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

Toutes les contributions volontaires et obligatoires aux conventions internationales sur le climat financées sur cette ligne budgétaire ont été engagées et payées dans leur intégralité. Aucune autre opération ne sera effectuée. Les crédits d'engagement restants peuvent donc être mis à disposition pour couvrir d'autres besoins.

II.I

a) Intitulé de la ligne

40 02 42 - Réserve d'aide d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 24/10/2014

	CE	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	297 000 000	150 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0	0
2. Virements	-70 000 000	-120 000 000
	<hr/>	<hr/>
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	227 000 000	30 000 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0	0
	<hr/>	<hr/>
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	227 000 000	30 000 000
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	n/a	n/a
7. Prélèvement proposé	11 077 134	13 000 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	3,73 %	8,67 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées) (C5)

	CE	CP
1. Crédits disponibles en début d'année	0	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/10/2014	0	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du virement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve pour aides d'urgence est destinée à permettre de répondre rapidement à des besoins d'aide de pays tiers spécifiques, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en priorité pour des actions à caractère humanitaire, mais aussi pour la gestion civile des crises et la protection civile, et pour des situations dans lesquelles les flux migratoires exercent une pression particulière aux frontières extérieures de l'Union lorsque les circonstances l'exigent.

SYRIA, NEIGHBOURING COUNTRIES AND IRAQ – SITUATION AND ADDITIONAL HUMANITARIAN NEEDS

Key financial information about the Syria crisis	
Total amount in 2013	EUR 350 million
Amount in the World Wide Decision (WWD) 2014:	EUR 100 million
Additional (already approved) appropriations from the Emergency Aid Reserve (EAR)	EUR 50 million
Other funding from the EU budget (European Neighbourhood Instrument (ENI), Instrument contributing to Stability and Peace (IcSP), European Instrument for Democracy and Human Rights (EIDHR), Development Cooperation Instrument (DCI), Instrument for Pre-accession Assistance (IPA), Macro-financial Assistance (MFA) for 2012, 2013 and 2014	EUR 871 million
Other donors	USD 2.83 billion in 2014 to date raised for Syria and neighbouring countries. Five main other donors: United States of America (USA), United Kingdom (UK), Kuwait, Germany and Canada.

Additional needs	
Total needs	EUR 10 million
When the appropriations are needed	December 2014

Key financial information about Iraq	
Total amount in 2013	EUR 7 million
Amount in the World Wide Decision (WWD) 2014:	EUR 4 million
Additional (already approved) appropriations from the Humanitarian Aid Budget Operation Reserve	EUR 16 million
Other funding from the EU budget (IcSP, DCI) for 2014	EUR 20 million
Other donors	Five main other donors: USA, UK, Kuwait, Canada and Saudi Arabia.

Additional needs	
Total needs	EUR 3 million
When the appropriations are needed	December 2014

Why the additional funding is needed?

Three and a half years after the start of the conflict in Syria, the violence is again intensifying. According to the Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA) and the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), 14 million people are in urgent need of humanitarian assistance as a result of the conflict. There are 10.8 million people in need in Syria, including over 5 million vulnerable children. 6.4 million people are internally displaced. Around 4.7 million reside in areas categorised as hard-to-reach, including at least 241 000 people who remain besieged by either government or opposition forces. 3.2 million Syrians have sought safety in neighbouring countries. This puts an enormous and continued pressure over the host countries' resources and capacity to provide for the social and economic inclusion of the refugees.

The conflict, which began as a revolutionary insurgency in 2011, has radically escalated into a civil war with multiple fronts and multiple actors. The rapid rise of the so-called Islamic State of Iraq and the Levant (ISIL) has further complicated the situation, changing the dynamics and geographical frontlines of the conflict.

All parties to the conflict continue to disregard international humanitarian and human rights law. Violence, including the use of indiscriminate barrel bombs, car bombs, mortars and shelling continue to cause civilian deaths and injuries.

Large scale displacement of people inside Syria continues. The destruction of key water and electricity infrastructures in contested areas is impacting thousands of people (over 700 000 people affected in Aleppo Governorate alone), in terms of access to clean water and increase of the risk of communicable diseases. The medical facilities are not functioning.

With the advance of ISIL and the start of international airstrikes inside Syria and Iraq on 23 September (primarily targeting ISIL positions in Kobane, Deir-ez-Zor, Ar-Raqqa and Al-Hasakeh), further population displacements can be expected, especially in areas controlled by ISIL and other armed opposition groups in north and eastern Syria. This urges the reinforcement of humanitarian contingency planning.

The crisis in Iraq has evolved from an internal political and security crisis into a widespread sectarian conflict, with the intensity of fighting further exacerbated by the spill-over of ISIL from Syria into large swathes of northern and western Iraq. There are now over 5.2 million people in need of humanitarian assistance. Over 1.8 million people are internally displaced, with many moving several times due to the continuing insecurity. Another estimated 1.5 million are living in conflict affected areas, with extremely limited access to humanitarian aid.

The EU has scaled up its operations in response to the crisis in Iraq. The Commission's initial 2014 humanitarian budget of EUR 4 million has been increased three times, bringing the total humanitarian assistance for Iraq to EUR 20 million. Despite this increase, humanitarian needs far outstretch the current donor response.

The most important new elements since July 2014 are the following:

- The milestone of three million Syrian refugees hosted in neighbouring countries was reached (3.2 million according to UNHCR, 16 October). In neighbouring countries – Jordan, Lebanon, Turkey, Iraq and Egypt – governments are facing huge security, social, economic and political pressure to host this number of refugees. In Lebanon, 1 out of 4 people is now a registered refugee.
- Although stiffer border controls are adopted by neighbouring countries, resulting in constant fluctuations in the number of arrivals, since the beginning of 2013, the inflow of Syrians into Iraq, Lebanon, Jordan and Turkey remains uninterrupted and has increased by 700 000 since January 2014. Turkey is welcoming the biggest part of the recent influx of refugees.
- In the areas currently controlled by ISIL, it is now estimated (UN-OCHA, 30 September) that 2 million people are in urgent need of humanitarian assistance. The recent offensives by ISIL on Ayn al Arab/Kobane (north of Aleppo, Kurdish enclave at the border with Turkey) have led to the departure of over 174 000 Syrian Kurds, mostly women and children; 130 000 of them arrived in Turkey over a two day period in September - the largest intake of refugees over a short period of time since the beginning of the crisis. Tens of thousands more people could be forced out of Syria, if ISIL forces continue to gain ground.
- Small gains in humanitarian access have been recorded in recent weeks, with an increasing number of cross border and cross line convoys delivering assistance in 'hard-to-reach' areas. Following the adoption of the United Nations Security Council Resolution 2165 (14 July 2014), 14 UN-led cross-border convoys have taken place (82 trucks from Turkey, 3 convoys from Jordan), reaching 270 000 people. Scaling-up cross border operations is urgently needed to reach the estimated 1.5-2 million people.
- Despite the massive response of the donor community, needs continue to outpace the funding. On 30 September 2014, the Under-Secretary General for Humanitarian Affairs and Emergency Relief Coordinator Valerie Amos briefed the UN Security Council on humanitarian situation in Syria, calling for additional humanitarian funding, in light of UN agencies and partners already being forced to cut back on critical aid.

- The World Food Program (WFP), in a press statement from 19 September, confirmed that the size of next distributions of food rations for four million internally-displaced Syrians will be reduced and the number of Syrian refugees in neighbouring countries who receive food or vouchers will be reduced. WFP needs USD 1 billion for its emergency programs for the refugees in 2014, but has received only USD 410 million, or 39%. USD 915 million are needed for operations for Syrians displaced within the country, out of which only USD 324 million or 35% are covered.
- In Turkey, WFP will be able to meet the food assistance needs of only 48 000 out of the 230 000 Syrian refugees in camps currently targeted. While, the Turkish Government's Disaster and Emergency Management Agency AFAD has previously indicated their willingness to cover gaps in food assistance, with the latest rise in refugee numbers in the country, it is now uncertain that the funding will be sufficient. As a result, some 170 000 Syrian refugees – 130 000 of whom women and children – may potentially be without food assistance as if October 2014.
- In Iraq, intense fighting continues between ISIL, armed opposition groups and the Iraqi security forces. Fierce fighting in the governorate of Al-Anbar has resulted in the displacement of 180 000 people over a week in October. People are being forced to live in temporary shelters or abandoned buildings.
- The capacity of host communities in Iraq to accommodate the displaced people remains under immense strain. Increasing restrictions on roads and access to cities to prevent the arrival of internally displaced persons (IDPs) are being reported. 860 000 internally displaced are living in the Kurdish Region of Iraq, in some areas outnumbering the local population. Providing adequate shelter for the IDPs is a major concern. The beginning of the school year has been delayed in several areas of the country, due to the large IDP population living in school buildings.

According to Commission's contingency planning, the most likely evolution includes:

- The Syria crisis might increasingly act as a destabilizing factor in both Lebanon and Jordan. Sectarian violence is developing in Lebanon. The continuous influx of Syrians is increasing the burden on host communities and is expected to exacerbate political and social-economic tensions in neighbouring countries.
- Water borne and communicable disease outbreaks are developing. Cases of polio, measles, hepatitis A and leishmaniasis have been reported as well. The cases of polio, confirmed in 2013, show the sharp deterioration of immunization and preventive primary healthcare services in the country. Health actors are doing several rounds of polio and measles vaccination campaigns and this will remain a clear priority for them in the coming six months. Currently, a measles vaccination campaign is underway, targeting 750 000 children.
- Health is the most worrying sector in Syria. Facilities have collapsed and the population has almost no access to surgical treatment, post-operation rehabilitation, etc. There is a clear lack of drugs and medical staff in the country. An average of 25 000 people are injured each month. An increasing number of them experience complications such as septicaemia, gangrene, organ failure and/or death due to the severe shortage of surgical supplies.
- In Iraq, accessing those trapped in conflict zones remains a priority. Only a limited number of humanitarian actors have the ability to deliver life-saving assistance, mainly international organisations and Non-Governmental Organisations (NGOs).
- Preparations for the imminent harsh winter in Iraq are paramount, with more than 1.8 million internally displaced throughout the country, living in sub-standard or temporary shelter and with limited personal belongings.

The Syrian Humanitarian Assistance Response Plan (SHARP6) and the Regional Refugee Plan (RRP6) are partially funded. As of 16 October 2014, the 2014 Syria Humanitarian Assistance Response Plan (SHARP) had received only 38.2% (or USD 870 million, equivalent to EUR 681 million) of its total budget requirements. At the same period of time in 2013, it was covered at 56%.

The UNHCR-led 2014 Regional Refugee Response Plan (RRP) had received 52.3% (or USD 1.9 billion, equivalent to EUR 1.5 billion) of its total budget requirements. Of the total RRP requirements by country, funding received is as follows: Egypt - 36%; Iraq - 28%; Jordan - 58%; Lebanon - 40%, Turkey - 24%.

The UN are revising their Strategic Response Plan for Iraq for the third time this year, in response to the deteriorating humanitarian situation. The generous contribution of USD 500 million from the Kingdom of Saudi Arabia was assigned to UN agencies only, omitting NGOs and international organisations, which run effective, yet under-financed operations.

In conclusion, both the conflict in Syria and the violence in Iraq are causing and will continue to cause massive needs for assistance still to be addressed by the donor community.

The current Commission's request of EUR 13 million in humanitarian assistance would allow for supporting operations to cover the most pressing needs for the coming winter period.

What for?

The additional humanitarian funding will allow addressing the increased needs, *inter alia*, in terms of food, protection, water and sanitation (WASH), shelter, rent assistance, medical supplies. It aims at supporting Syrian IDPs, Iraqi IDPs, Syrian and Iraqi refugees in neighbouring countries, Palestinian and Iraqi refugees in Syria, and Lebanese and Iraqi returnees. It will also allow enlarging the humanitarian footprint and presence of implementing partners. Priorities will include:

Turkey:

- The response to the Kobane crisis and the subsequent influx of Syrian refugees into Suruc area (southern Turkey): The Commission will be supporting emergency assistance in the form of non-food items (NFI), vouchers and health activities through its partners working in Turkey both for programmes inside Turkey and through cross border operations.
- Increasing assistance to refugees outside the camps, which are extremely vulnerable, as they have limited access to basic services - notably health and protection. Support activities including schooling for children are also seen as a priority.
- Supporting the continuation of food distribution inside refugee camps, as current distribution suffer from a critical shortage of funding.

Iraq:

- The provision of basic life-saving humanitarian aid to the population displaced by the conflict, including emergency shelter, food assistance, basic healthcare and the distribution of non-food items. Transversal integration of protection and multi-sectorial, needs-based assistance will be encouraged to mitigate the consequences of this conflict and the rupture of Iraq's social fabric.
- Increasing support to NGOs and international organisations with access to populations trapped in conflict zones, where the humanitarian conditions are deteriorating.

Regional:

- Winterisation: Re-enforcing people's coping capacities; including the distribution of blankets, clothing, thermal insulation mats, etc.
- Other top priorities include the distribution of food and the provision of health services. Shelter solutions and the continuous distribution of core relief items will also be supported.
- Cross-border: Support the continued implementation of United Nations Security Council Resolution (UNSCR) 2165 bringing life-saving humanitarian assistance by the most direct route, including cross border deliveries.

Reinforce operational capacities of implementing organisations in Syria to provide emergency relief and adapt the nature of the aid to address recurrent needs of the displaced population.

**EU Budget and Member States'
contributions to the Syria Crisis**

<u>Donor</u>	<u>Total Commitments 2011-2014 (in EUR)</u>
Austria**	8 675 000
Belgium	18 435 898
Bulgaria	295 874
Croatia	165 403
Czech Republic	2 539 945
Denmark	66 746 486
Estonia	1 209 806
France	45 547 521
Finland	28 318 552
Germany	325 232 503
Greece	200 000
Hungary	504 653
Ireland	30 600 000
Italy	38 856 928
Latvia	93 000
Lithuania	34 754
Luxembourg	13 268 097
Malta	75 000
Netherlands	73 002 401
Poland	3 285 527
Portugal	160 000
Romania	379 780
Slovakia	190 000
Slovenia	150 000
Spain	17 377 533
Sweden	67 339 439
United Kingdom	644 191 649
Total Member States	1 386 875 750
EU Budget	665 732 843
Total EU	2 052 608 593